



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corse-du-Sud

COMMUNE de CUTTOLI-CORTICCHIATO

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 16

Qui ont pris part à la délibération : 12

Dont pouvoirs : 1

L'an deux mil vingt cinq, le dix juin, à 17h00, le Conseil Municipal de la commune de **CUTTOLI-CORTICCHIATO**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. **Jean-Baptiste BIANCUCCI**.

Date de la convocation : 04/06/2025

Date d'affichage : 27/06/2025

Étaient présents : M. Jean-Baptiste BIANCUCCI, M. Jean Toussaint MICALETTI, M. Joseph FRATONI, M. Jérôme PIERLOVISI, M. Jean-Baptiste TORRE, Mme Céline PAOLETTI, Mme Marie-Paule CRUCIANI, Mme Martine FRATONI, Mme Pascale Lydia SAULI ANDARELLI, Mme Isabelle TORRE TEMAROHIRANI, M. Jean-Baptiste VINCIGUERRA.

Étaient absents excusés : M. Jean Nicolas ANTONIOTTI, Mme Sarah Inès Angéline TRAORE DIT LEROUX, M. Philippe CHIAPPE.

SENTENAC, Mlle Pauline TORRE, Mlle

Étaient absents non excusés : -

Procurations : M. Philippe CHIAPPE en faveur de M. Jean Toussaint MICALETTI.

Secrétaire : BIANCUCCI Véronique.

OBJET : CREATION DE POSTE AGENT TECHNIQUE SERVICE ECOLE

Délibération n° : MA-DEL-2025-035

Le Maire de Cutuli è Curtichjatu, expose au Conseil Municipal, que compte tenu des besoins du service, un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet (30/35ème) doit être créé à compter du 10/06/2025.

L'agent sera recruté conformément au décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.

Il sera affecté au service école pour effectuer les tâches suivantes Entretien / Restauration / Garderie auprès d'enfants d'école maternelles et élémentaires / Accompagnatrice dans le car scolaire

Après délibération le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire.

Le tableau des effectifs sera complété en ce sens. Les dépenses résultant de cette création sont prévues au budget chapitre 64.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents

Certifiée exécutoire après transmission à la
Préfecture de Corse-du-Sud et publication par
voie d'affichage le 27/06/2025

